

Contribution à une réflexion critique sur les ressources humaines et sur leur difficulté à atteindre un niveau de bien-être acceptable dans un pays riche

Pr. Boumendjel Saïd

FSEG de l'université Badji Mokhtar d'Annaba

Introduction générale

Qui dit ressource humaine en économie pense inévitablement à l'ouvrier créateur des richesses, facteur de production primordial. Pour Saïd Chikhi¹, il y a deux intérêts majeurs à étudier la question ouvrière en Algérie. Le premier est que l'étude de cette question ne peut être qu'au service d'un examen concret des rapports sociaux en Algérie. (...) Le deuxième intérêt est que l'analyse de la question ouvrière permet d'étudier les capacités d'action collective du monde ouvrier et leurs degrés d'autonomie par rapport à l'Etat.

Pour notre part, nous l'abordons dans son interprétation théorique libérale et dominante, en rapport avec son marché, ses impacts et ses perspectives d'avenir, particulièrement dans un moment crucial de notre avenir économique : l'option irréversible pour l'économie de marché, l'acceptation des règles d'un futur accord avec l'OMC et, pourquoi pas, un nouveau partenariat dans la région, tant avec l'U.E qu'avec nos voisins maghrébins. L'on sait que l'Algérie a, en effet, conclu un accord d'association avec l'UE, le 22 avril 2002, entré en vigueur le 1er septembre 2005. Parmi les objectifs de cet accord figure la création d'une zone commerciale libre, traduite progressivement en la suppression des restrictions commerciales dans une période de 12 à 15 années après son entrée en vigueur. En outre, l'Algérie poursuit des négociations intensives pour son adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Elle est aussi membre du Conseil Économique et Social des Nations-Unies (ECOSOC). Enfin, l'Algérie est co-fondatrice de l'union maghrébine – UMA – depuis les années 70.

Dès le départ, dans cet article visant la réflexion sur les ressources humaines et sur leur difficulté à atteindre un niveau de bien-être acceptable, nous éviterons d'emblée le cas de figure des écarts de revenus entre travailleurs du Nord et travailleurs du Sud tant dans l'espace que dans le temps. De cette façon, surtout, nous n'aurons pas à porter de jugement sur les conceptions théoriques explicatives présentées au siècle dernier par les tenants du libéralisme tant il est vrai qu'une

¹ Chikhi Said (1995) : Question ouvrière Et Rapports sociaux en Algérie – *Review (Fernand Braudel Center)* Vol. 18, No. 3 (Summer, 1995), pp. 487-529 Published by: Research Foundation of SUNY – Article Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/40241337> – P487

telle conception du phénomène de la pauvreté par des riches ne pouvait qu'atténuer leur effort de l'appréhender à juste titre. Pire : elle ne devait que ternir leur compréhension de l'effort de développement de ces "**autres**"² peuples si souvent taxés de "**barbares**", au sens grec (c'est-à-dire étrangers à toute civilisation), alors que ces peuples voulaient tout simplement évoluer selon leur propre mentalité et demeurer libres chez eux, libres de leurs actes et de leurs décisions, libres chez eux de choisir les stratégies qui leur convenaient. Economiquement parlant, comme nos populations dites "**berbères**", ils voulaient rester libres d'adopter le modèle de consommation qui leur sied le mieux. Politiquement parlant, ils voulaient rester libres d'adopter le système de régulation qui convient à leur mentalité et qui leur permet de demeurer indépendants des systèmes étrangers (colonisation, impérialisme).

N'est-ce pas Alexis de Tocqueville (1805-1859), parlementaire respecté et académicien titré, qui faisait de la colonisation de l'Algérie "une question de salut public et d'honneur national" ? N'est-ce pas lui qui, à deux reprises, manifestait, son **racisme** : d'abord, en 1841 : "Je crois de la plus haute importance de ne laisser subsister ou s'élever aucune ville dans les domaines d'Abd-El-Kader [et de] détruire tout ce qui ressemble à une agrégation permanente de population" ; et ensuite, en 1847 : "J'ai souvent entendu des hommes que je respecte, mais que je n'apprécie pas, trouver mauvais qu'on brûlât les moissons, qu'on vidât les silos et enfin qu'on s'emparât des hommes sans armes, des femmes et des enfants. Ce sont là, suivant moi, des nécessités fâcheuses, mais auxquelles tout peuple qui voudra faire la guerre aux **Arabes** sera obligé de se soumettre."³

En plus de cette réflexion, le fait pour nous d'éviter le débat sur la période coloniale nous permet de raisonner dans le cadre d'une économie libre et indépendante politiquement, ce qui sous-entend que les autochtones du pays anciennement colonisé sont désormais seuls responsables des faits, événements et idéologies qui se produisent chez eux. Ils n'ont plus à rejeter la faute (ou l'erreur) sur le reste du monde et sur ce qui se passe chez des pays voisins. Leur destin est dorénavant entre leurs mains.

Mises à part de telles remarques, il n'est pas faux de dire que les justifications de l'écart grandissant entre les deux catégories de populations sont encore nombreuses. De nos jours, en-dehors du colonialisme, elles sont résumées par une seule expression : la **mondialisation** économique. Cette dernière est jugée préférable pour *atténuer certaines idées ou certains faits dont la crudité aurait quelque chose de brutal ou de déplaisant*.

² Notons que « l'autre » a toujours été assimilé à « étrange », « étranger », « strange » en anglais.

³ Le Monde.fr du 22 avril 2005

Soulignons le fait que, si le **dualisme** de l'économie des pays du sud a longtemps alimenté les contributions à la pensée économique, aujourd'hui en nous plaçant désormais au niveau des économies libérées et indépendantes, nous constatons que ce caractère dual émerge au niveau du marché du travail lui-même. Chez nous, en Algérie, un tel caractère dual du marché du travail est évidemment exacerbé par l'absence d'institutions de régulation qui auraient pu faire contre-pouvoir aux institutions parallèles minées par la corruption et la bureaucratie.

Dans ce cas, dans quelle mesure le caractère dual du marché du travail évolue-t-il vers l'exacerbation des inégalités et quelles sont les perspectives d'avenir ? Telle serait la problématique essentielle pour un pays en voie de développement tel que l'Algérie. L'économie algérienne est-elle parvenue au stade où l'offre de travail d'une population ayant quadruplé depuis l'indépendance de 1962 est assez flexible pour parer à toutes les éventualités de la dualité du marché du travail ? L'usage d'un modèle théorique représentatif pourrait apporter un peu plus d'éclairages.

Dans un premier temps, nous tenterons de mieux appréhender cette dualité pour en percevoir le sens et de conclure, dans une seconde étape, à l'existence de citoyens exclus même en cas d'Etat libre et indépendant. Dans un dernier volet de la réflexion, nous suggérerons quelques solutions en perspective d'un meilleur avenir de la fonction des ressources humaines.

1^{ère} partie : L'élasticité de l'offre de travail dans les économies du Sud :

Dès le départ du raisonnement, nous faisons allusion au modèle de Ricardo⁴ parce que nous estimons qu'il pourrait aisément reproduire la situation des pays en retard.

Or, nous savons que Ricardo, qui est la base fondamentale des penseurs libéraux, faisait reposer son modèle sur un certain nombre d'hypothèses qui, de nos jours, sont simplificatrices de la réalité vécue. Le modèle de Ricardo est intéressant et devrait retenir l'attention de nos chercheurs universitaires algériens, car son analyse porte sur une économie de rente qu'il cherche à faire accéder à une économie de production. En tous cas, il semble qu'à la suite de son modèle théorique, les auteurs libéraux aient eu pratiquement la même tendance.

1^{ère} section : les modèles globaux de la croissance :

Ainsi, comme l'écrit Vernières⁵, « on sait qu'à l'origine, les modèles globaux de croissance, néoclassiques ou keynésiens, reposaient sur l'hypothèse

⁴ L'auteur (2011) : Le développement économique et la répartition du revenu national en référence au modèle de David RICARDO – Cas de l'Algérie post-indépendante – ISBN: 978-3-8417-8030-0 – éditions universitaires européennes – 66123, Sarrebruck

simplificatrice d'une **homogénéité des principaux facteurs de production**, capital (K) et travail (L). En effet, la fonction de production servant de base à tout l'édifice était de la forme élémentaire : $Y = f(K, L)$ avec : (Y) symbolisant le produit global.⁶

Quant au **taux de croissance d'équilibre** (g) représentatif d'une économie se développant régulièrement dans les conditions de plein-emploi, il était défini par : $g = s / v = n$ avec : s = la propension à épargner , v = K / Y = le coefficient de capital et n = le taux de croissance de l'offre de travail, qu'on appelait également le **taux de croissance naturel**. Ce taux naturel est le taux maximum de croissance que puisse atteindre durablement une économie en l'absence de progrès technique.

Dans les pays sous-développés ou en voie de développement⁷, l'existence d'une offre de **travail** élastique est l'une des conditions de la croissance et il est probable que cette affirmation reste vraie même dans une économie où un progrès technique rapide permet l'élévation continue de la productivité du travail. Seule, en effet, une population en expansion échappe au vieillissement et permet les adaptations structurelles inhérentes à la croissance. D'ailleurs, nous le constatons quotidiennement en Europe, où des pays économiquement puissants comme la France ou l'Allemagne sont gagnés par la hantise du vieillissement.

Il est évident que les théories avancées par le courant libéral restent fort intéressantes et demeurent utiles pour la recherche ultérieure. Pour les maîtriser et les dépasser il faut les connaître. Toutefois, il faut admettre que cette tendance a, sciemment ou non, relativement négligé certains aspects du phénomène de la croissance.

« C'est en particulier, écrit Vernières⁸ encore, le cas du rôle joué par le facteur **travail** au sein de ce processus : aujourd'hui, on préfère utiliser l'expression de "**ressource humaine**". Cette négligence s'explique, en partie, par les orientations et les hypothèses de départ de l'analyse théorique de la croissance : l'hypothèse d'homogénéité du facteur travail ; l'hypothèse de

⁵Vernières Michel : Économiste politique. Membre du Laboratoire d'économie sociale, unité CNRS et du GEMDEV, Groupement d'équipes travaillant sur l'économie mondiale et le développement et professeur de sciences économiques à l'Université de Paris I (en 1995, émérite en 2011).

⁶Vernières Michel (1972) : Travail et croissance – Essai sur le rôle du facteur travail au cours du processus de croissance – éditions Cujas – Préface de Jacques LECAILLON – P13

⁷Pays sous-développés ou en voie de développement : quelle que soit l'expression utilisée, il s'agit, pour tous deux, de pays économiquement en retard. L'être humain se compare régulièrement à son voisin. A fortiori, quand il s'agit de pays.

⁸ Vernières Michel (1972) : travail et croissance (...) – P13–

substitution ; l'utilisation fréquente de modèles à un seul secteur ; la distinction entre économies développées et en voie de développement.

L'hypothèse d'**homogénéité** du facteur travail est adoptée dans la majorité des études portant sur la croissance. Quelle que soit la formation acquise par les individus, le travail est considéré comme un "facteur de production indifférencié". C'est sans doute l'adoption quasi-généralisée des fonctions de production à deux facteurs (le capital et le travail) qui en serait pratiquement responsable.

Par ailleurs, chez les classiques et les néo-classiques, l'utilisation de modèles de croissance à un seul secteur ou, ce qui revient au même, dans lesquels **les divers secteurs sont supposés croître au même rythme**, conduit à négliger un élément essentiel de détermination de l'offre de travail en longue période. Cette approche globale, comme nous le précise Vernières⁹, ne tient pas compte des **transferts de main-d'œuvre** d'un secteur à l'autre de l'activité économique. Seul le recours à des modèles multisectoriels peut rendre compte de ce phénomène essentiel.

Sur le plan de la réallocation sectorielle des facteurs de croissance, il est reconnu que le processus de croissance de toute économie se caractérise par le développement de certains secteurs et la régression simultanée d'autres activités de production. Colin **Clark** a systématisé ce processus dans sa célèbre « **loi d'évolution des trois secteurs** ».

La main-d'œuvre nécessaire aux secteurs en expansion provient, pour une grande part, de l'abandon des postes de travail les moins productifs des secteurs en régression. Ricardo avait déjà mis en évidence cette mobilité interne de la main-d'œuvre. De ce fait, Vernières¹⁰ en conclut que la prise en considération du travail dans l'analyse de la croissance suppose le recours systématique à des modèles à plusieurs secteurs.

L'analyse du développement, qui n'aurait été reprise qu'après les années 40, notamment avec l'article de Paul Rosenstein **Rodan**, a mis en avant divers modèles de croissance prenant en charge ce phénomène d'évolution sectorielle. L'un d'eux a servi de référence à de nombreux théoriciens de l'économie du développement : il s'agit du **modèle de Lewis** (1954).

⁹Vernières Michel (1972) : travail et croissance (...) – P 21-22

¹⁰Vernières Michel (1972) : travail et croissance (...) – P 68

2^{ème} section : Le modèle LEWIS¹¹ (1954) :

D'emblée, nous précisons que le modèle de Lewis est un modèle dualiste d'inspiration classique d'un développement en contexte d'offre illimitée de main-d'œuvre. Nous commencerons par en présenter les éléments essentiels avant d'en faire la critique dans une seconde phase de notre raisonnement.

§1- Présentation du modèle

Selon Brasseul¹², Lewis part tout d'abord du principe classique d'accumulation selon lequel les **profits** sont à l'origine de l'épargne, de l'investissement et donc de la croissance. C'est donc, ici, la reprise des hypothèses du modèle de Ricardo. Et, selon Lewis, « pratiquement toute l'épargne vient de ceux qui reçoivent des profits, l'épargne des travailleurs étant très faible. Les classes moyennes épargnent un peu, mais sans grande conséquence sur l'investissement productif, la plupart de leurs membres étant engagés dans la lutte permanente pour maintenir leur standing.¹³ ».

La lecture du modèle de Lewis donne l'impression de relire Ricardo en train de défendre les intérêts des entrepreneurs capitalistes. Donc, comme chez Ricardo, le développement ne peut survenir que si la répartition des revenus se modifie en faveur des capitalistes, aussi bien du secteur privé que du secteur public. En Algérie, le développement n'a pu avoir lieu tant que les EPE¹⁴ n'engrangeaient que déficits et découverts bancaires. Ensuite, Lewis considère une économie à deux secteurs : un secteur capitaliste et un secteur de subsistance qu'il distingue par leurs différences dans la productivité marginale du travail. Là aussi, planent l'image des deux modèles ricardiens à un produit (l'agriculture) puis à deux biens (agriculture + industrie). Il résulte du point précédent que l'économie dispose d'un excédent de main-d'œuvre correspondant au **chômage déguisé** du secteur de subsistance (...) ce qui explique l'expression : "offre illimitée de main-d'œuvre". En Algérie, il s'est toujours agi de la population rurale désœuvrée qui migrait vers les villes où émergeaient des ateliers et des usines diverses. Selon les termes de Lewis, « l'offre de travail est illimitée aussi longtemps que, pour un salaire

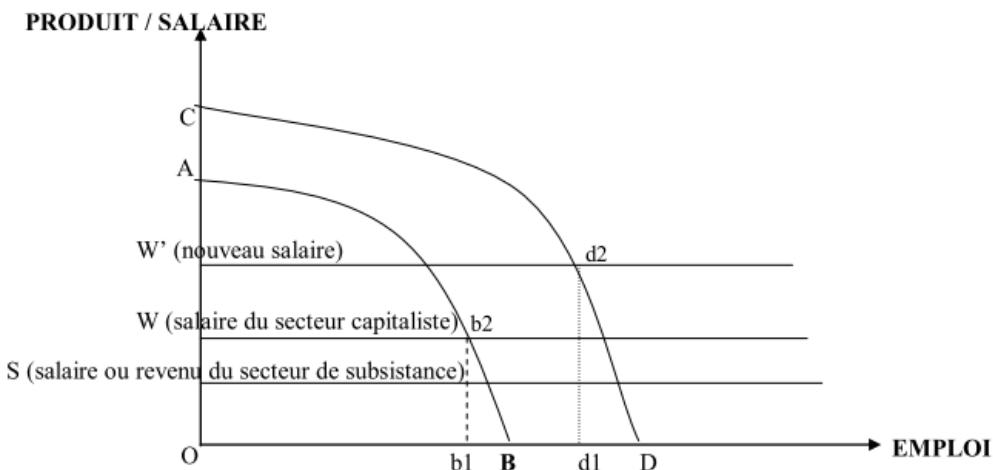
¹¹ Sir Arthur Lewis (1915-1991): né le 23 janvier 1915 à Sainte-Lucie et mort le 15 juin 1991 à Bridgetown à la Barbade dans les Caraïbes anciennement sous tutelle britannique, Lewis était un économiste saint-lucien qui a été anobli en 1963 et qui remporta le Prix Nobel en 1979 pour ses travaux en économie du développement.

¹²Brasseul Jacques : universitaire français né en 1946, il est professeur émérite de l'université du Sud-Toulon-Var et l'auteur d'articles et d'ouvrages portant en particulier sur l'économie du développement et l'histoire économique.

¹³Brasseul Jacques (1989) – Introduction à l'économie du développement – édition A. Colin –p42

¹⁴ EPE = Entreprises Publiques Economiques

donné, elle excède la demande de travail. ». Ce fut le cas à Annaba dans le milieu des années 1970 avec le complexe sidérurgique d'El-Hadjar (SNS).



Légende du graphique :

AB = courbe de productivité marginale du travail pour un capital technique donné. Elle est décroissante du fait de la loi des rendements décroissants.

OB = volume d'emploi réalisé avec égalité entre salaire et productivité marginale.

CD = nouvelle courbe de productivité marginale du travail avec un niveau d'emploi supérieur ($OD > OB$) et avec un nouveau salaire supérieur ($W' > W$) ; mais, ici, la part du surplus diminue.

AWb2 = surface représentant la marge sur salaire ou surplus du secteur capitaliste qui sera réinvesti en partie et qui permettra d'accroître la productivité et de passer ainsi à la nouvelle courbe CD.

Théoriquement, comme le précise Brasseul¹⁵, dans une économie dualiste, le développement consiste dans la réduction progressive du secteur archaïque et le renforcement du secteur moderne. Grâce à un salaire un peu plus élevé mais qui reste faible, le secteur moderne va progressivement absorber la main-d'œuvre excédentaire du secteur de subsistance. Tant que la **productivité marginale** des travailleurs est supérieure au salaire, l'embauche va durer. Le profit réalisé va être

¹⁵ Brasseul Jacques (1989) – Introduction à l'économie du développement – édition A. Colin – p43.

réinvesti par les capitalistes, ce qui permettra d'accroître la productivité marginale et d'entamer une nouvelle phase d'embauche jusqu'à l'égalisation entre salaire et productivité marginale, et ainsi de suite...

Ce qui fut confirmé ensuite par Jacques Généreux¹⁶ (1993) : "Tant que la productivité marginale (de l'heure supplémentaire) du travail, écrit-il, est supérieure au salaire horaire réel, une entreprise utilise davantage de travail parce que cela augmente son profit ; elle arrête d'embaucher quand productivité marginale et salaire réel sont équivalents. Partant d'une position équilibre, toute hausse des salaires réels conduit les employeurs à réduire leur demande de travail et toute baisse des salaires réels stimule la demande de travail. La demande de travail, comme celle de n'importe quel bien ou facteur varie donc en sens inverse de son prix (le salaire). De son côté, l'offre de travail des ménages est une fonction croissante des salaires réels. La libre confrontation de l'offre et de la demande de travail détermine le salaire d'équilibre pour chaque type et chaque niveau de qualification". Bien naturellement, d'après la théorie, dans une économie sans entraves institutionnelles ni bureaucratiques, c'est la concurrence entre les chômeurs et les travailleurs pour occuper les emplois disponibles qui contraint les travailleurs en place à accepter des baisses de salaires. De cette façon, la dualité du marché du travail n'est pas remise en question et les travailleurs chômeurs restent toujours chômeurs.¹⁷

Précisons de suite, à ce niveau-là, que des études avaient été faites dans les années 1980 pour constater la faiblesse de cette productivité en Algérie, et notamment à la SNS d'Annaba : ceci fut comblé par l'apport en devises des recettes d'exportation des hydrocarbures. Celles-ci ont même influé sur la répartition des revenus dans le pays.

Ainsi, à la fin du processus, toute la main-d'œuvre en excédent sera absorbée par le secteur capitaliste ; les revenus et les salaires vont alors s'élever dans le secteur de subsistance, où la main-d'œuvre n'est plus abondante, et dans le secteur moderne. Les profits vont diminuer et l'investissement et la croissance vont se ralentir. Remplaçons productivité marginale du travail et salaire par les termes ricardiens de salaire courant et salaire naturel et nous obtenons pratiquement le même raisonnement que celui que tenait Ricardo.

La pensée libérale ne se modifie pas de fond en comble. Elle donne l'impression d'évoluer en travestissant ses termes, mais le fond doctrinal reste le

¹⁶ Généreux Jacques, né en 1956 à Saint-Brieuc, est un économiste français. Il est maître de conférences des universités, en poste à l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris. Engagé en politique, il est le Secrétaire national à l'Économie du Parti de gauche.

¹⁷ Généreux Jacques, *Introduction à la politique économique*, Seuil, Points, 1993, pp. 48 à 52

même. Ensembliste, la doctrine libérale ne peut donc pas remettre en cause le système en place.

§2- Critique du modèle Lewis :

Il est évident que de nombreuses critiques ont été adressées aux néoclassiques de façon globale et au modèle de Lewis en particulier.

Partant également de deux autres théories, celle de Keynes (qui conteste l'efficacité des mécanismes du marché) et celle de l'institutionnaliste Veblen (qui intègre les variables sociologiques et politiques à l'analyse économique), certains penseurs appelés "auteurs structuralistes" considèrent notamment que la théorie néo-classique est largement inadaptée aux PVD parce que l'économie sous-développée est caractérisée par des rigidités, par des goulets d'étranglement et par des contraintes qui empêchent les ajustements par les prix et qui nécessitent une action déterminée des Pouvoirs Publics. L'interventionnisme étatique des années 70-80 dans notre pays a été justifié de cette manière.

Depuis les années cinquante, deux tendances s'étaient finalement dégagées : celle des auteurs pour lesquels le moteur de la croissance ne fonctionne plus : Nurske, Myrdall et justement Lewis, ici, en fait partie ; et celle des auteurs pour lesquels le commerce international freine la croissance des PVD et renforce les inégalités internationales : Prebisch, Singer, Castro...et même encore Myrdall.

Mais, quelque soit le courant suivi par eux, jusqu'à la fin des années cinquante, écrit Friboulet¹⁸, les auteurs ont eu tendance à assimiler accroissement du revenu par tête et développement. C'est là justement l'erreur d'appréciation du développement par les libéraux qui a persisté dans sa référence au PIB par habitant jusqu'à l'émergence du concept de "*développement humain*".

Significatif, en tous cas, à cet égard est l'intitulé des ouvrages de l'époque. Il fait référence à la seule croissance économique, comme le livre de Lewis, *Theory of Economic Growth* (1955) ou celui de Rostow, *The Stages of Economic Growth* (1958). Ce qui signifie que la reprise, par ces auteurs, de l'analyse de la croissance s'était réalisée à partir des seuls écrits classiques, et particulièrement ceux de Ricardo. Du coup, ils n'ont pu échapper aux mêmes critiques.

Et justement parmi les critiques directement adressées à Lewis, Brasseul¹⁹ en présente les trois les plus courantes, les suivantes:

1-Tout d'abord, on a mis en doute la possibilité de transferts élevés de travailleurs vers le secteur moderne sans faire baisser la production agricole. De nombreux auteurs ont insisté sur le fait que le surplus de main-d'œuvre agricole

¹⁸Friboulet Jean-Jacques : né le 30 mars 1949, originaire de Bourgogne, membre de l'association Tiers-Monde, professeur d'économie de l'Université de Fribourg, en Suisse – Développement économique et social - Économie – © 1997 Encyclopædia Universalis France S.A

¹⁹ Brasseul Jacques (1989) – Introduction à l'économie du développement– édition A. Colin –p43

n'était que saisonnier à cause de la nécessité de disposer de tous les bras lors des périodes de pointe de l'activité agricole. Par la suite, on a fait intervenir le progrès dans les techniques et les équipements agricoles pour remettre en cause de telles hypothèses.

Comment faire, par exemple en Afrique, pour faire face à ses surplus de main-d'œuvre agricole de la fin du siècle dernier ? Jean Fourastié²⁰, pourtant assez optimiste, soulignait, à ce moment-là, que « Les études internationales montraient qu'en l'an 2000, la main-d'œuvre globale en Afrique atteindrait 510 millions, parmi lesquels 283,5 millions seront sans emploi ou sous-employés, d'où la nécessité de créer 40.000 postes d'emploi chaque jour pour résorber ce déficit. ». Au regard de la situation technologique des pays africains, un tel objectif demeurait du rêve et de l'illusion. L'industrialisation exige beaucoup de fonds et d'efforts.

A titre d'exemple, l'industrialisation en Algérie était pensée comme le moyen de mobiliser justement l'ensemble des ressources humaines, des deux secteurs à la fois, le rural (chômage et exode) et l'urbain (chômage déguisé)²¹. Les investissements engagés, entre autres, à la SNS d'El-Hadjar à Annaba n'avaient pas d'autres objectifs réels puisqu'étant hautement capitalistiques, ils ne pouvaient donc logiquement être destinés à employer plus de ressources humaines qu'il n'en fallait. Et, pourtant... Le taux élevé de chômage en Algérie²² continue de présenter le risque n°1 de la stabilité en Algérie, voire un total de 25% de chômeurs moins de 20 ans (plus de 30% dans les villes) et plus de 75% âgés de moins de 30 ans.

Finalement, il peut y avoir toujours un excès de ressources humaines inemployé. Or, en reprenant ce qu'a écrit Clerc Denis²³ (1994) à propos de la France : « L'existence d'un excès de main-d'œuvre inemployée devrait pousser les rémunérations, ou du moins certaines d'entre elles, à la baisse. Or, il n'en est rien, en France du moins. Faute de flexibilité sur les prix, il n'est pas étonnant que nous ayons une flexibilité sur les quantités. (...) Les chômeurs paient l'addition que les salariés se refusent à payer ! »

²⁰ Fourastié Jean (1961) : « Pourquoi travaillons-nous »- collection Que sais-je. Editions PUF – p72

²¹ L'auteur (1971) : Diplôme d'études supérieures – D.E.S ancien régime – avec mémoire soutenu à Alger en économie du développement sous la direction du professeur égyptien Dowidar Mohamed en octobre 1971 sous le titre de : « *Chômage et objectifs de développement –Cas de l'Algérie* »

²² Site de l'Allemagne : structure et situation de l'Algérie :
<http://www.algier.diplo.de/Vertretung/algier/fr/05/Aussenwirtschaftsfoerderung/Wirtschaftsinformationen.html>

²³ Clerc Denis : Alternatives économiques –N°21, 3^{ème} trimestre 1994-Hors série spécial emploi

Il semble que ce soit là ce qui s'est passé en Algérie où les travailleurs pauvres ont dû payer la note d'une inflation galopante au cours des années quatre-vingt et davantage.

2-Ensuite, le salaire industriel n'est pas resté fixe, même en termes réels. Il a progressé rapidement en dépit d'un chômage élevé. L'écart entre les revenus du monde rural et les salaires du secteur moderne et urbain s'est accru pour diverses raisons (la pression syndicale, l'existence de mesures sociales en milieu urbain comme le SMIG).

3-Enfin, le modèle Lewis laisse de côté la question des débouchés, car pourquoi investir et produire de plus en plus si les salaires stagnent et la consommation aussi ?

Cela se comprend dans l'analyse néoclassique, où, la production ayant toujours des débouchés, les producteurs se comportent comme s'ils pouvaient écouter n'importe quelle quantité de biens et de services. En conséquence, leur demande de travail n'est en rien limitée par le niveau des débouchés. Les employeurs sont spontanément incités à utiliser au mieux le plus de facteurs de production possible, tant que la production est rentable. Le seul élément susceptible de limiter la demande de travail est le coût du travail. Les employeurs comparent ce qu'une heure de travail supplémentaire rapporte et ce qu'elle coûte

En conséquence, puisque le comportement des employeurs-producteurs est fondé sur la seule notion de coût du travail, un certain nombre de questions se posent à nous. Il s'agit entre autres de savoir comment la société concernée va utiliser la main-d'œuvre agricole inemployée à des fins productives et régler le vrai problème de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dont a besoin réellement le secteur de l'industrie. Il s'agit de savoir de quelle façon le **minimum vital** des travailleurs doit être déterminé de telle façon à permettre le recyclage ou la formation de la main-d'œuvre qualifiée indispensable. Il s'agit aussi de savoir si la production qui sera obtenue peut s'écouler, tant sur le plan national qu'international, afin de réaliser la valeur indispensable à la reproduction, donc à la croissance.

Or, malgré la croissance que beaucoup de PSD avaient connu par moments, l'absorption massive du travail peu qualifié n'a vraiment pas eu lieu à tous les coups : il y a toujours chômage et sous-emploi.

Par ailleurs, l'industrie doit trouver des débouchés dans l'agriculture elle-même et inversement. A cet effet, l'Etat doit favoriser l'accumulation et doit encourager les agriculteurs à produire pour pouvoir acquérir des biens manufacturés. Mais, dans ce cas, la productivité et les revenus vont pouvoir s'élever dans l'agriculture et, à leur suite, les salaires du secteur moderne vont s'élever rapidement : il y aura en fin de compte freinage du processus d'accumulation capitaliste.

Dilemme ou encore contradiction ? En tous cas, la théorie bourgeoise a été incapable de résoudre cette problématique. Pire même, son analyse a succombé à l'instinct inné des capitaliste-investisseurs qui consiste à rechercher le profit là où il se trouve, notamment dans les zones de moindre développement, confirmant la thèse de Rosa Luxembourg qu'ils avaient reniée plus d'une fois avec l'ensemble de la doctrine marxiste.

Et, au même titre que la pensée de droite, les auteurs de gauche n'avaient pu finalement ni percevoir, ni pressentir l'émergence de la mondialisation, abandonnant les petits pays de la périphérie à leur destin, ces "*damnés de la terre*"²⁴...

"Aujourd'hui, comme l'écrit Ravignan²⁵ (2008), le ralentissement économique est général. Il n'affecte pas seulement les Etats-Unis et l'Europe", ces champions de l'économie capitaliste développée et industrialisée, "dont la croissance se rapproche de zéro. Les pays en développement, et surtout les plus pauvres, subissent de plein fouet l'augmentation du prix des produits de base - agriculture, énergie... -, lesquels devraient durablement rester à des niveaux élevés."

Soulignons que les économies du Sud telles que celles des Etats maghrébins subissent également des transformations profondes notamment du fait de la mondialisation actuelle et de l'entrée dans une zone de libre-échange.

En effet, la libéralisation entraîne une modification du rendement du capital dans les différents secteurs ce qui a pour conséquence un rythme d'accumulation du capital différencié selon les secteurs²⁶.

Comment oublier les différentes péripéties de la fameuse "décennie noire des années 1990", au cours de laquelle, le 27 mai 1994 exactement, l'Etat algérien

²⁴ Publié en 1961, à une époque où la violence coloniale se déchaîne avec la guerre d'Algérie, saisi à de nombreuses reprises lors de sa parution aux Editions François Maspero, le livre de Frantz Fanon intitulé *Les Damnés de la terre* et préfacé par Jean-Paul Sartre, a connu un destin exceptionnel. Il a servi – et sert encore aujourd'hui – d'inspiration et de référence à des générations de militants anticolonialistes (et, donc, anticapitalistes). Son analyse du traumatisme du colonisé dans le cadre du système colonial et son projet utopique d'un tiers monde révolutionnaire porteur d'un "homme neuf" restent un grand classique du tiers-mondisme, l'œuvre capitale et le testament politique de Frantz Fanon. (<http://livre.fnac.com/a1521523/Frantz-Fanon-Les-damnes-de-la-terre?PID=1>)

²⁵ RAVIGNAN (Antoine de) – Les inégalités de la croissance mondiale – Article paru dans la revue Alternatives Economiques – Hors série n°78 – Octobre 2008

²⁶ Bilan 2002, programme 2003 –DIAL, unité de recherche CIPRE, centre de recherche européen en économie du développement fondé par IRD-CESD Paris –Eurostat – Chapitre 3.1. Impact des accords d'association Euro-méditerranéens sur les économies du Sud –page 19 – Ouvrage collectif et coordination d'un numéro **spécial** de la **revue** Afrique – <http://www.paris21.org/sites/default/files/112.pdf>

venait de signer un accord de crédit stand-by avec le F.M.I. et accepter les conditions draconiennes posées par cette institution internationale – dévaluation de 40% et plan d'ajustement structurel – afin d'avoir accès à l'aide internationale qui, rappelons le, était conditionnée par la recherche du dialogue avec les différents partis et ceux qu'on appelait les islamistes modérés ?

Parallèlement aux négociations engagées avec le FMI, il faut se souvenir que, pour la première fois de son histoire, l'Algérie a ensuite obtenu du Club de Paris, le 1er juin de la même année, un accord de rééchelonnement d'une partie de sa dette publique qui atteignait déjà les 16 milliards de dollars.

D'autres accords suivirent en 1995 : 12 mai, rééchelonnement de sa dette de 3,2 milliards de dollars auprès des banques ; 22 mai, deuxième accord avec le F.M.I., dit de facilité élargie, pour une durée de trois ans. Et le fait qu'à partir de 1996 l'économie algérienne commençait à redresser la tête ne signifiait pas qu'elle était parvenue à épouser le volume de chômeurs qui ne cessait de croître. On se souviendra toujours des aveux d'impuissance du gouvernement en mars 2000. « Les caisses de l'Etat, dit le ministre du travail, sont vides, l'Etat ne doit plus verser dans le social²⁷... »

Aujourd'hui, en 2012, les caisses de l'Etat sont loin d'être vides, bien heureusement. D'environ cinq milliards de dollars en 1998-1999, à la veille du 3^{ème} millénaire, elles sont passées à plus de 170 en 2012. Ainsi, déjà à la fin du mois de décembre 2010, aurait déclaré le directeur général des politiques et des prévisions au ministère algérien des Finances à la radio publique francophone, les réserves de change officielles, qui mesurent la capacité d'importation (du pays), tournaiennt autour de 155 milliards de dollars. Quant au fond de régulation des recettes (FRR), a-t-il ajouté, il disposait à cette date de 4.800 milliards de dinars (48 milliards d'euros environ), soit une hausse de 500 milliards de dinars (5 milliards d'euros) par rapport à fin 2009. Notons qu'en 2010, les recettes des hydrocarbures²⁸(gaz et pétrole) de l'Algérie avaient atteint 55,7 milliards de dollars US, selon le ministre de l'Energie

²⁷ Liberté, quotidien national du mardi 14 mars 2000 : Le malaise – Article de Farid Belgacem – p3

²⁸ Algérie : 155 milliards \$ de réserves en devises à la fin décembre 2010 – Article de Trader Forex, Actualité Forex du mardi 4 janvier 2011 : <http://www.trader-forex.fr/actualite-forex/news-Algerie-155-mds-USD-de-reserves-en-devises-fin-decembre-2010-110104093846.5arrm7lh.html>

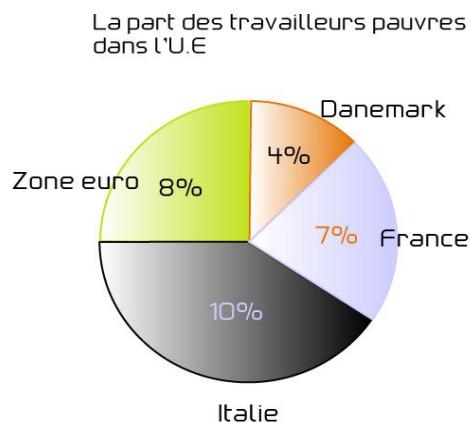
2^{ème} partie : Caractère dual ou multilatéral du marché du travail ?

Dans le marché interne du travail²⁹, on trouve les salariés qui bénéficient d'une relation stable avec l'entreprise. Le marché externe, lui, regroupe des travailleurs qui vont être voués à des formes d'emplois plus atypiques, plus précaires, souvent à durée déterminée et qui vont se trouver progressivement dans la situation des travailleurs pauvres. Le phénomène est bien connu aux Etats-Unis (on parle de "Working poors"), où le marché du travail est extrêmement flexible et où le phénomène est donc assez fréquent.

1^{ère} section : Le malaise du mal aisé :

Dans cette situation, on en est arrivés à distinguer les travailleurs en travailleurs aisés ou plutôt à l'aise des travailleurs dits pauvres. En Algérie, nous manquons de statistiques fiables en la matière, contrairement aux pays développés du Nord.

A titre illustratif, les travaux de Pierre Concialdi, chercheur à l'IRES, nous apprennent qu'en 2005 on comptait en France 1,2 à 3,5 millions de travailleurs pauvres, selon la définition retenue dans le détail, parmi lesquels environ 20 % d'indépendants (souvent dans le secteur agricole) et 80 % de salariés, souvent des salariés précaires ou faisant des allers retours entre chômage, emploi et inactivité. Dans l'ensemble de l'Union Européenne, Concialdi évoque la part des travailleurs pauvres dans chacun des Etats membres de l'UE : l'Italie en compte 10% du total, la France 7%, le Danemark 4% et la zone euro 8%.



²⁹Dimension économique de l'exclusion : <http://lewebpedagogique.com/ecodico/2007/11/15/la-dimension-economique-de-l-exclusion/>

Au premier abord, ces pourcentages font peur car nous pouvons facilement imaginer ce que signifierait le déferlement de ces travailleurs pauvres dans la rue en cas de manifestation. Il y aurait deux motifs principaux provoquant la révolte des travailleurs dans les rues :

1-Soit en orientant l'attention des gens sur des crimes, vols et viols commis par des délinquants, des immigrés ou des terroristes ;

2-Soit, encore tout simplement, en rendant publiques les rémunérations des hommes politiques³⁰ : chef de l'état, ministres, députés, sénateurs.

Si, dans le premier cas, il s'agit de politique et les manifestations provoquées pourraient rester dans les limites de la bienséance et du respect mutuel « entre gens civilisés », par contre, c'est surtout la connaissance des hauts salaires et revenus qui engendre le courroux qui sont à la base de l'enrichissement de l'économie. Découvrons-les en France par exemple : Président de la République : 21 176 € bruts par mois, Député : 13 512 € bruts par mois, Sénateur : 13 340 € bruts par mois, Premier ministre : 21 176 € bruts par mois, Ministre : 14 117 € bruts par mois et Secrétaire d'Etat : 13 411 € bruts par mois.

Quand on sait, selon les informations publiées par l'INSEE³¹, qu'un ouvrier du bâtiment, non qualifié perçoit un salaire net mensuel de 1 425 € nets / mois ou que son chef d'équipe de terrassement en perçoit 1 949 €, la différence est trop grande pour ne pas dire criarde. Nonobstant tous les priviléges en nature (logement, restauration, voiture, protection personnelle et familiale, etc.), le Président de la République française toucherait donc quinze fois le salaire de l'ouvrier et onze fois celui du chef d'équipe.

Officiellement, l'on sait qu'en France³², le salaire minimum horaire brut ou **Smic horaire** a été revalorisé plusieurs fois ces dernières années et atteint **9,22 euros** au 1er janvier 2012. La plus forte évolution de salaire en 2008 concerne les ouvriers avec une **hausse de 1,3 % de leur rémunération**.

A l'inverse, le salaire des cadres a pâtit de la crise financière avec un recul de 0,8 %. De plus, avec la crise et ses effets qui s'étendent jusqu'à nos jours, les cadres souffrent.

Ainsi, un professeur d'enseignement supérieur percevrait un salaire mensuel moyen égal à : 3289 € nets / mois ; un administrateur de système (ingénieur, cadre de l'administration, cadre de maintenance, etc.) en percevrait : 2986 € nets / mois. Il faudrait donc faire environ trente à trente-cinq années d'études et décrocher un doctorat d'Etat pour percevoir 15 % du salaire du chef de l'Etat (qui, comme la

³⁰ Le salaire des élus et des hommes politiques :
<http://www.journaldunet.com/economie/magazine/le-salaire-des-politiques-et-des-elus/>

³¹ <http://www.salairemoyen.com/>

³² <http://www.linternaute.com/actualite/societe-france/statistiques-france/salaire-moyen-france.shtml>

politique le permet, peut très bien ne pas avoir son baccalauréat) ou celui du premier ministre, 24% de celui du député et 23% de celui d'un sénateur, d'un ministre ou d'un secrétaire d'Etat.

Il semblerait même qu'une telle situation a toujours envenimé les rapports politiques français puisque déjà, en 1995, un Michel Rocard³³ disait qu'en France, il sera nécessaire de rapprocher l'école et la vie et reconsidérer la notion d'équipe pédagogique. Les salaires actuels des enseignants sont trop bas, disait-il : ce sont de véritables héros. Le problème est de redonner l'enthousiasme, le goût d'enseigner et rendre à l'enseignant sa fierté et sa dignité. Le système éducatif ne répond pas à tous les besoins de formation professionnelle. Les universités devront s'impliquer davantage dans la vie active en signant des contrats avec les entreprises, les administrations et divers organismes dans le cadre de projets de recherche et d'investissement.

Quant au cadre de l'administration, cheville ouvrière du système politique justement, son salaire moyen de 2986 € nets ne lui permet d'atteindre que 14% du salaire du chef de l'Etat ou celui du premier ministre, 22% de celui du député ou du sénateur et 21% celui d'un ministre.

L'on comprend, par exemple, pourquoi, au cours de l'année 2011, ils sont nombreux en France à considérer que leur train de vie a ralenti au même rythme que l'économie française. Près de la moitié d'entre eux (48% exactement) déclarent que leur pouvoir d'achat s'est dégradé au cours de l'année 2011, selon une enquête de Cegos³⁴, un chiffre en hausse de 4 points sur deux ans.

Si les conséquences de la crise sur les demandeurs d'emploi sont assez évidentes, les observateurs estiment qu'un taux de chômage élevé pénalise aussi ceux qui ne sont pas menacés dans leur poste, mais qui aimeraient changer d'air. Car un marché du travail tendu, ce sont des difficultés supplémentaires pour changer de job, des périodes d'essais plus risquées et des négociations salariales plus compliquées. Avec les effets de la crise, le marché du travail s'est en quelque sorte grippé un peu partout.

Dans le secteur privé et semi-public, d'après les statistiques françaises récentes³⁵, un salarié français à temps complet gagne en moyenne 2 068 euros par mois. Toutefois, l'Insee révèle que 10 % des salariés français à temps complet gagnent un salaire net mensuel inférieur à 1 124 euros.

³³ Entretien télévisé avec Michel Rocard (HDV France2- dimanche 12 –2 – 1995)

³⁴ Édition 2011 de l'étude de la Cegos sur "l'évolution des politiques de rémunération des cadres" +Ce que la crise a déjà coûté aux cadres : <http://www.journaldunet.com/management/vie-personnelle/cadres-les-consequences-de-la-crise/>?

³⁵ <http://www.linternaute.com/actualite/societe-france/statistiques-france/salaire-moyen-france.shtml>

En fin de compte, si la théorie économique parle de dualité du marché du travail, nous sommes enclins à parler de multilatéralité, tellement les écarts se sont creusés entre les différentes catégories socioprofessionnelles, creusant du même coup le fossé entre les riches et les plus pauvres.

2^{ème} section : La catégorie des plus pauvres :

C'est vrai que, tout au long du vingtième siècle, les inégalités de revenu³⁶ se sont réduites en France, mais on constate qu'elles existent toujours puisque, en 2004, on estimait qu'après prélèvements obligatoires et versements des prestations, 10% des ménages les plus pauvres ne percevaient que 3% du total des revenus, tandis que les 10% les plus riches percevaient près de 25% du total.

Le plus pauvre, c'est à notre avis celui qui, du fait qu'il n'a pas de revenu, n'a donc pas de pouvoir de consommation pour satisfaire ses besoins essentiels. Dans un tel contexte, les comportements de consommation évoluent, se modifient.

Il est bien connu que c'est à l'occasion de la Conférence mondiale de l'emploi du Bureau international du travail tenue en 1976 (OIT, 1976) que la nécessité de satisfaire les besoins essentiels a été portée à la connaissance du monde. Dans la décennie qui a suivi, l'idée a inspiré de nombreux auteurs (Ghosh, 1984) ; plus récemment, toutefois, la question des "**besoins essentiels**" a moins retenu l'attention.

§1-Mais, qu'est-ce que le besoin ?

L'arrogance des riches, comme nous l'avions déjà écrit en 2002³⁷, a estompé tout examen sérieux et paisible de ce concept : le besoin. En fait, l'échec de l'esprit humain dans la maîtrise de son destin tient au fait qu'il est resté ambivalent, ambidextre, et qu'il oscille finalement entre deux visions ou entre deux lectures de notre réel fort contrastées. Comme l'écrit l'éditorialiste de la revue *Esprit*³⁸ de juin 2010, "il y a une double focale, l'un est trop large, l'autre trop étroite : ou bien le réel est dévalorisé au profit d'un excès des possibles, c'est tout le sens de la révolution technologique qui libère à l'extrême la puissance illimitée du virtuel ; ou bien le champ des possibles est limité à une vision restrictive, celle d'une pratique de l'économie rivée à une représentation orthodoxe du marché. Celle de l'**homo œconomicus**, celui qui a un seul but (l'intérêt

³⁶Mécanismes de redistribution :

<http://lewebpedagogique.com/ecodico/2007/11/21/les-mecanismes-de-redistribution/>

³⁷ L'auteur, thèse d'Etat, avril 2002.

³⁸ Revue **Esprit** Juin 2010 / Ce que nous apprennent les animaux : Un monde incompréhensible? Editorial: A world that does not make sense?

<http://www.esprit.presse.fr/archive/review/article.php?code=35675>

égoïste), une seule méthode (l'optimisation), l'unique étalon de la valeur marchande, et comme référence décisive le prix (« je vau x ce que je coûte »)."

A l'école, nous avions appris qu'au sens de Jean-Jacques Rousseau, la société était une sorte de contrat entre les divers "hommes-citoyens" qui la composent. Aussi, dans ce contexte institutionnel, le besoin de chacun prend la forme d'un droit pour chacun parmi tant d'autres droits du citoyen : c'est le droit de consommer pour vivre³⁹. Et, à mesure que l'homme prend l'avantage dans ses rapports "homme-nature", il tend à s'éloigner de plus en plus du besoin purement physique, du besoin élémentaire. Mais, à mesure qu'il s'éloigne de ce type de besoin, l'homme est, d'après Jean-Jacques Servan-Schreiber⁴⁰, atteint de confusion mentale dans ses rapports "homme-société". « Celui qui en est atteint, écrit-il, croit qu'il ne reçoit pas de la société ce à quoi il a droit. ». A ce niveau-là, le besoin donne la nette impression de se confondre pratiquement avec les conditions sociales du niveau de vie. Ricardo dans ses Principes de 1817 n'a-t-il pas fait allusion aux différences de niveau de vie entre les habitants de l'Inde et ceux de l'Angleterre ? Et, c'est donc à ce niveau ou à cet instant-là que les esprits s'échauffent, que la communication devient mal aisée et que le risque est alors assez grand de voir la séparation entre le citoyen et l'homme. L'élévation du niveau de vie devient donc, comme l'ont montré Armand et Drancourt⁴¹, une des conditions essentielles de celle des esprits. Elle doit, par conséquent, satisfaire aux besoins de l'homme en tant qu'être vivant, cellule fondamentale d'un ensemble aussi vivant, une molécule qu'on appelle la société. Ce glissement dans la réflexion nous oriente irrémédiablement vers l'étude des besoins de l'homme au pluriel à tel point que ceux-ci se sont totalement confondus avec les problèmes de la "qualité de la vie".

Dans notre article de 1999, pour mieux les comprendre, nous sommes partis d'une réflexion du professeur égyptien Mohamed Dowidar⁴², qui avait écrit que "l'homme, seul de toutes les espèces, travaille pour vivre ; il travaille pour arracher à la nature les moyens lui permettant de satisfaire ses besoins qui sont des besoins orientés, *internationels*."

Le terme « *internationel* » semble à priori bizarre. À notre avis, ce mot, qui se compose en fait de deux notions : international et intentionnel, renforce l'idée d'orientation consciente de l'homme dans la satisfaction de ses besoins multiples.

³⁹ L'auteur (1999) : le modèle de consommation à travers les besoins exprimés – Revue études sociologiques –ISS –Annaba –N°6 –Novembre 1999. Pages 139 à 159.

⁴⁰ Servan –Shreiber Jean Jacques dit J.J.S.S - Le manifeste radical- éditions De Noël, Paris-1970- p21 à 27

⁴¹ Armand Louis et Drancourt Michel – Le pari européen- Librairie Fayard, Paris, 1968- p360

⁴² Dowidar Mohamed, 1964– Les schémas de la reproduction et la méthodologie de la planification socialiste- éditions du Tiers monde-Alger-p15

Ainsi, en partant de cette réflexion, il serait aisé de deviner au moins trois idées essentielles, à savoir que :

-tout d'abord, la demande de consommation a pour origine avant toute chose la nécessité pour chaque citoyen d'assurer sa survie : premier type de besoin.

-en second lieu, comme les besoins de l'homme sont des besoins "orientés", la demande de consommation elle-même s'oriente et elle s'est justement orientée progressivement vers de nouveaux biens et services qui expriment un désir de vivre plus intense : second type de besoin ;

-enfin, comme les besoins sont "*internationels*", nous dirons qu'ils se transmettent et ils se sont effectivement transmis d'un milieu à l'autre. Du coup, ils se sont multipliés et la demande de consommation s'est emballée, manifestant le désir des citoyens de vivre "mieux" : troisième et dernier type de besoin.

Comme il est facile de l'admettre, la notion de besoin est multiple. Il y a donc de nombreux besoins que le citoyen moderne voudrait satisfaire. Il n'y a donc pas qu'un besoin essentiel à satisfaire, sinon l'homme serait assimilé à un animal, pas plus. Et, c'est à ce niveau-là sans doute que l'on évoque la précarité absolue des travailleurs chômeurs.

§2-Le sens de la catégorie des exclus

Face à la classe de gens aisés qui disposent de sources de revenus (héritages, capitalistes, riches) ou d'un emploi stable et rémunérateur, il y a donc des travailleurs qui ne sont pas travailleurs du tout. Bien pire, ce sont des citoyens de seconde zone parce qu'ils se retrouvent **exclus**, et qu'au banquet de la nature, comme disait Malthus, ils n'ont pas de place.

L'exclu⁴³, c'est, d'une part celui qui n'a pas de travail, mais d'autre part, c'est aussi celui qui souffre d'un isolement **social** et **familial**. Donc, on a bien vraiment ces deux dimensions qui rentrent en résonance l'une avec l'autre pour caractériser ce qu'est **l'exclusion**. On le comprend, la dimension proprement économique n'est qu'une partie du mécanisme mais elle est extrêmement importante, et c'est l'analyse du marché du travail et de ses dysfonctionnements qui nous permet de pleinement comprendre comment certaines personnes arrivent dans cette situation de ruptures consécutives d'appartenance.

Bien entendu, il s'agit d'appréhender le sens de la catégorie des exclus de la société algérienne en se libérant de toutes contingences d'ordre idéologique ou partisane. Il s'agit dans ce cas de se mettre d'accord sur un fonds commun qui

⁴³Dimension économique de l'exclusion : <http://lewebpedagogique.com/ecodico/2007/11/15/la-dimension-economique-de-l-exclusion/>

engage à la lutte contre tout ce qui peut représenter un obstacle à l'amélioration de la situation sociale.

A titre d'exemple, les journalistes d'un quotidien national, proches d'un parti de l'opposition, ont récemment souligné⁴⁴ le fait que, si le peuple algérien réussit à se libérer du "régime mafieux", les défis auxquels l'Algérie se trouvera actuellement confrontée, n'auront quasiment aucune incidence d'ordre idéologique. En effet, les enfants sincères de ce pays n'auront aucune difficulté à trouver un "*consensus*" total sur certains "*impératifs nationaux*" majeurs : qu'il s'agisse de la construction d'un système éducatif fort, avec de vraies Universités et une vraie politique de Recherche Scientifique, qu'il s'agisse d'une politique de santé publique efficiente, qu'il s'agisse de la lutte sans merci contre la corruption et les détournements de deniers publics ou qu'il s'agisse de réaliser la sécurité alimentaire des citoyens...etc. C'est là un point de vue qui en vaudrait un autre, mais il permet déjà d'avancer dans le raisonnement pour saisir au vol la nécessité pour tout citoyen de bénéficier de ces impératifs nationaux.

Mais, il est un point crucial sur lequel cet article aimerait insister : c'est celui des exclus du logement qui peuvent être aussi bien des travailleurs en poste que ceux qui sont chômeurs. Plusieurs régions du pays vivent ces derniers mois au rythme des mouvements de protestation et de contestation qui se transforment en émeutes après l'affichage des listes des bénéficiaires de logements sociaux. Leur liste est trop longue à citer. Récemment, à Annaba⁴⁵, des protestataires, un peu plus d'une centaine, exclus de la liste des 86 logements sociaux au profit des habitants des quartiers des Lauriers roses et du gazomètre, entendaient par ce mouvement obtenir l'annulation de ladite liste et la désignation d'une commission d'enquête de la wilaya. Ils dénonçaient l'exclusion de plusieurs familles réellement méritantes, selon eux, de la liste au bénéfice d'une centaine, selon leurs dires, de parfaits étrangers à leurs quartiers respectifs. Tous se plaignent de leurs conditions de vie : logements insalubres, hygiène déplorable, promiscuité intenable... Certains se disent prioritaires car ils vivent dans un bidonville. Ils sont "sinistrés", "victimes du terrorisme", "handicapés" ou encore "natifs de l'endroit" et attendent un logement depuis près de 20 ans et plus.

⁴⁴ Le quotidien d'Algérie en ligne – **Pour des valeurs politiques communes** –Rédaction, le 21 février 2012 – par S.J. – Traduction de l'arabe par Abdelkader Dehbi : <http://www.socialgerie.net/spip.php?article749>

⁴⁵ T. Boudjema/ A. Allia/M. Saou/synthèse Mehdi Bsikri :les émeutes du logement font rage

3^{ème} partie : Solutions et perspectives

Mais, poursuivent les journalistes d'un quotidien national⁴⁶ en ligne ci-dessus cité, il y a un préalable absolu, sans la réalisation duquel, rien ne peut se faire dans ce pays : Il s'agit de neutraliser les différents relais du colonialisme et du néocolonialisme et de démanteler les pièges de la discorde, de la division et du régionalisme qui ont été semés au sein de notre société, en édifiant un système politique démocratique fondé sur l'Etat de droit et la justice sociale.

Selon ces journalistes, ce qu'il faut avoir présent à l'esprit, c'est surtout que l'instauration de la démocratie, ne peut à elle seule, réaliser l'Etat de Droit, l'essor économique ou la justice sociale. La démocratie n'est qu'un instrument institutionnel, empêchant les dérives despotes mais elle ne garantit pas la réalisation des aspirations du peuple, car, comme a dit Bernard Shaw : « Democracy is a device that insures we shall be governed no better than we deserve » [La démocratie est un système qui garantit que nous ne serons pas gouvernés mieux que nous ne le méritons.].

Comme l'écrit Palme⁴⁷ (2002), "on peut considérer le **système de protection sociale** comme un instrument qui aide les individus à gérer les projets communs à tous : la chance de recevoir un enseignement approprié en vue de trouver un travail, puis de trouver effectivement un emploi ; la possibilité de fonder une famille, d'avoir des enfants, d'associer la vie de famille et la participation au marché du travail et à la société d'une manière générale ; la sécurité économique en cas de chômage ou de maladie ; l'existence d'une retraite le moment venu ; la possibilité enfin de bénéficier des services sociaux et des soins nécessaires lorsque les capacités physiques diminuent".

C'est là une des premières suggestions que nous pourrions adresser à qui de droit : les ménages, le marché et l'état. Cependant, pour répondre aux tenants du libéralisme pur, il est tout à fait clair que l'histoire des sociétés nous a démontré l'impuissance des ménages et des marchés à résoudre ce type de problèmes à eux seuls. L'Etat est par conséquent interpellé avec insistance. Mais, même en cas d'interventionnisme étatique, peut-on être rassuré ?

Membre de l'Académie des sciences morales et politiques, gouverneur honoraire de la Banque de France et conseiller du Président de la banque BNP

⁴⁶ Le quotidien d'Algérie en ligne – **Pour des valeurs politiques communes** –Rédaction, le 21 février 2012 (...)

⁴⁷ Joakim Palme de l'Institut suédois de recherches sociales (Sofi), Suède «Protection sociale et lutte contre les inégalités : le modèle scandinave», Revue de **L'Économie politique** 1/2002 (n° 13), p103.

Paribas, Jacques de Larosière⁴⁸ propose d'élargir la réflexion sur le **développement social**, en allant au delà de l'économique et fait allusion à ce qu'il appelle le "**paradoxe de la protection sociale**" en Europe. Sans doute, a-t-il constaté que l'Etat n'intervenait finalement que pour apporter assistance aux personnes les plus démunies, notamment durant les périodes difficiles (hiver, catastrophes naturelles, etc.). ce ne sont donc pas tous les travailleurs chômeurs qui en bénéficient automatiquement. L'assistance de l'Etat est très ciblée pour éviter de trop fortes dépenses publiques risquant de profiter à des "passagers clandestins".

Ainsi, écrit-il, au cours de la décennie des années 90, l'Allemagne a tout de même mis en œuvre, en moyenne annuelle, des dépenses de protection sociale (y compris en matière de santé) à hauteur de 31 % de son PIB (chiffres comprenant des dépenses publiques et privées : respectivement 26,6 et 4,4 %). Au cours de la même période, les Etats-Unis n'ont engagé que 27,4 % de leur PIB en dépenses sociales (15,5 % pour la partie publique, 11,9 % pour la partie privée). Or, les performances en matière d'emploi s'avèrent nettement supérieures aux Etats-Unis.

Ceci n'est, certes, pas une énonciation de portée générale (par exemple, certains pays scandinaves qui consacrent une plus grande partie de leur PIB aux dépenses de protection sociale, enregistrent de bons résultats en matière d'emploi). Mais, il faut absolument se défaire d'une attitude d'esprit qui tendrait à « excuser » de forts taux de chômage sous prétexte d'une bonne couverture sociale.

Il est tout-à-fait clair qu'il va falloir s'adapter à la mondialisation et sans doute procéder à de grands bouleversements structurels dans notre système économique, social, politique et même culturel.

En mars 2012, à l'hôtel El-Riadh à Sidi-Fredj, se sont tenues les Premières assises nationales des ressources humaines⁴⁹ avec pour thème la valorisation de la fonction du directeur des ressources humaines en Algérie. "L'objectif de ces assises, a expliqué Gérard Lambret le directeur général du magazine français "le PIB", est de savoir si nous pouvons avoir un consensus dans les entreprises pour standardiser le travail du directeur des ressources humaines que se soit dans le public ou dans le privé". Il a ajouté que "cette rencontre vient démontrer que travailler selon les normes internationales en Algérie est possible". C'est sans

⁴⁸Jacques de Larosière (2007) : Développement social et développement économique, un lien nécessaire ? <http://www.canalacademie.com/ida1278-Developpement-social-et-developpement-economique-un-lien-necessaire.html>

⁴⁹Liberté du mercredi 28 mars 2012 : Premières assises nationales des ressources humaines : comment valoriser le travail du DRH –Article de Djazia Safta –<http://www.liberte-algerie.com/actualite/comment-valoriser-le-travail-du-drh-premieres-assises-nationales-des-ressources-humaines-174947>

doute une bonne nouvelle pour nos ressources humaines qui souffrent du clientélisme, du régionalisme et du copinage en matière de recrutement.

Mais, quelles que seraient les politiques d'emploi à mettre en place, il faudra toujours faire la part des choses, éviter les amalgames perturbateurs et garder à l'esprit ce qu'il y a d'essentiel aux yeux du citoyen et de l'homme. Aujourd'hui, de nombreux dirigeants politiques éclairés à travers le monde estiment justement essentiel de mettre l'accent sur l'école et l'université, sur la formation continue, sur la recherche-développement et le partenariat entre l'université et l'entreprise et sur les incitations au travail des jeunes désœuvrés qui passent leurs journées à déambuler fomentant de mauvais coups contre les enfants, les femmes et les personnes âgées ou handicapées. Contrairement à ce qu'auraient pu déclarer certains confrères ayant baigné dans le "politique", l'Algérie, répétons-le, n'est pas un pays pauvre qui se croit riche, mais un pays riche qui s'appauvrit en faisant plus de pauvres encore.

On n'a vraiment pas besoin de continuer de raviver la fameuse flamme révolutionnaire à chaque fois pour créer la cohésion sociale dans les rangs d'une population qui est malheureusement complètement meurtrie par l'absence d'emplois et de revenus. Sans travail et "sans entreprises dynamiques, flexibles et innovantes, pour reprendre les termes de Larosière, l'emploi stagnera, les régimes de protection sociale s'affaibliront, le corporatisme défensif se raidira et la cohésion sociale continuera à s'effriter, devenant davantage un sujet de revendication qu'une source de progrès".

De nombreux économistes⁵⁰ ont déjà avancé la thèse selon laquelle, il est impératif de mesurer la croissance d'une économie donnée en fonction du développement humain et de la qualité des services offerts à la population.

La question n'est pas moins pertinente dès lors que des pays continuent de vivre sous le joug de la pauvreté, alors qu'ils sont considérés parmi les économies émergentes. L'étude publiée par Oxfam en juin 2011 illustre parfaitement cette situation à travers une analyse comparative entre l'Inde et le Brésil qui, pourtant tous deux membres du BRICS (le club des économies émergentes auquel se joignent aussi la Russie, la Chine et l'Afrique du Sud), sont diamétralement opposés sur la question de la faim.

Bien qu'ayant connu une croissance économique supérieure à 100% entre 1990 et 2005, l'Inde n'est pas parvenue à faire reculer d'un iota le nombre de personnes souffrant de la faim. Ce nombre a même augmenté de 65 millions, soit presque deux fois la population algérienne.

⁵⁰ M.N : Evaluation de la croissance et développement humain/ Le cauchemar de 2008 refait surface : Economies émergentes, peuples pauvres – El Watan ÉCONOMIE - Du 13 au 19 juin 2011, page 12

Contrairement à la puissance asiatique, au Brésil, malgré une croissance économique plus lente, la faim a reculé à une vitesse incroyable, chutant de moitié entre 1992 et 2007.

Conclusion :

Etant au cœur de réseaux étendus et à la croisée des chemins parcourus par nos entreprises, nos willayates et APC, nos chambres de commerce, de l'artisanat et de l'industrie, nos banques, nos universités et nos multiples organisations syndicales et professionnelles, l'**Etat** a un rôle primordial à jouer. Ainsi, au-delà de son poids spécifique dans l'économie algérienne, par le contrôle direct de plus de 50% de la **richesse nationale**, notamment à travers l'exploitation, le transport et la commercialisation des hydrocarbures (pétrole et gaz), l'État algérien se doit d'assurer une double protection, celle de la sécurité publique et celle de la sécurité économique au même titre que la défense nationale. Dans cette mission de souveraineté, au-delà du simple aspect militaire et policier de la politique gouvernementale, l"**État stratège**" doit bien discerner les secteurs dont le développement est essentiel à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, en particulier :

1-dans les hautes technologies car la vitalité et la réussite d'une économie nationale sont tributaires de sa compétitivité, notamment dans les secteurs de technologie avancée ;

2-mais aussi, dans les petites activités artisanales qu'il convient d'encourager à travers la petite et moyenne entreprise – PME – pour faire face, entre autres, aux exodes ruraux massifs (l'esprit paysan a même envahi les métiers urbains et la qualité du travail en pâtit) et à travers l'octroi plus rapide et plus facile de crédits adaptés pour pallier la faiblesse des épargnes individuelles (il s'agit donc d'éliminer l'esprit bureaucrate de nos banques). S'il est connu que l'activité du BTP joue un rôle propulseur de la croissance économique (là où le bâtiment va, dit-on, tout va !), l'activité touristique devrait retenir l'attention des dirigeants beaucoup plus souvent. Celle-ci pourrait facilement devenir la seconde source de rentrées en devises après les hydrocarbures et même la première une fois que celles-ci se soient taries du fait de leur non renouvelabilité.

C'est de cette manière qu'on pourrait favoriser une meilleure évolution des emplois et des compétences en tenant compte des mutations de la fonction de nos ressources humaines. C'est la seule manière et l'Etat n'a plus le droit d'y dérober car en face de lui il y a une nouvelle génération de citoyens mieux armés mentalement et intellectuellement, d'autant qu'elle s'inspire facilement de celle

d'octobre 1988. Comme l'avait conclu Ahmed Ghouati⁵¹, « la génération des années 80, dont une bonne partie revit, malgré elle, notre condition sociale des années 60 (misère, échec scolaire, manque d'écoute...), a peut-être la tête moins “accrochée” aux étoiles, probablement moins romantique et moins acculturée. Mais je crois que c'est par elle que tous les espoirs restent permis. C'est en tout cas par son “octobre 1988”, par son sang, que cette génération a levé le voile sur une nouvelle Algérie. Rien n'est encore gagné, mais le chemin du rêve est ensoleillé... »

L'Algérie sortira-t-elle enfin de l'économie de rente ? Nous l'espérons, nous le souhaitons. Déjà, nous entrevoyns les bourgeons d'un tel vœu puisque, au moment où de grandes puissances économiques occidentales sont en pleine crise financière (Islande, Grèce, Espagne, etc.), l'Algérie⁵², quant à elle, a atteint une réelle stabilité macro-économique, avec un taux d'inflation autour de 4 %, des fondamentaux qui reflètent sa bonne santé financière dont une dette extérieure globale ramenée à 5 milliards de dollars, une dette interne estimée à moins de 15 % du PIB et des réserves de change de l'ordre de 170 milliards de dollars, soit près de 4 ans d'importation, sans compter le fonds de régulation des recettes estimé à 50 milliards de dollars et les réserves non monétaires de la Banque centrale.

Par ailleurs, le FMI⁵³ relève que le taux de chômage connaît des baisses consécutives en Algérie : de 10% en 2010, il devra reculer à 9,8% en 2011 et à 9,5% en 2012. Il suffit de persister dans la même voie et profiter des prix assez élevés encore des hydrocarbures pour construire une économie plus diversifiée (le secteur des hydrocarbures étant peu générateur d'emplois) et plus durable au service exclusif du citoyen et de l'homme algérien.

⁵¹ Ghouati Ahmed : *Une étoile dans tous mes rêves. Récit d'implications et d'exil* –Revues plurielles –2000, p80 – Une autre version, très réduite, a fait l'objet d'une communication : Ghouati A., “*Histoire de vie et vie de l'histoire : l'exil en héritage*”, in : Leray C. et Bouchard C., *Histoire de vie et dynamique langagière*, Presses Universitaires de Rennes, 2000. http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/4_57_11.pdf

⁵² Entretien avec Mohand Amokrane Cherifi, Expert auprès des Nations Unies, actuellement Conseiller Principal de l'UNITAR (Agence des Nations Unies pour la Formation et la Recherche) – La Nation du Mardi 25 Octobre 2011 : <http://www.socialgerie.net/spip.php?article623>

⁵³ La tribune du 21 septembre 2011 : indicateurs économiques positifs pour l'Algérie en 2011 et 2012 : <http://www.dz-web.org/indicateurs-economiques-positifs-pour-l%20algerie-en-2011-et-pour-2012/>

Bibliographie :

Ouvrages :

Armand Louis et Drancourt Michel – Le pari européen- Librairie Fayard, Paris, 1968

Bouchard C., *Histoire de vie et dynamique langagière*, Presses Universitaires de Rennes, 2000. http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/4_57_11.pdf

Boumendjel Saïd, professeur (2011) : Le développement économique et la répartition du revenu national en référence au modèle de David RICARDO – Cas de l'Algérie post-indépendante – ISBN: 978-3-8417-8030-0 – éditions universitaires européennes – 66123, Sarrebruck

Brasseul Jacques (1989) – Introduction à l'économie du développement – A. Colin Dowidar Mohamed, 1964– Les schémas de la reproduction et la méthodologie de la planification socialiste- éditions du Tiers monde-Alger

Fourastié Jean (1961) : « Pourquoi travaillons-nous »- collection Que sais-je. PUF –

Généreux Jacques, *Introduction à la politique économique*, Seuil, Points, 1993

Servan-Shreiber Jean Jacques dit J.J.S.S - Le manifeste radical- éditions De Noël, Paris-1970

Vernières Michel (1972) : Travail et croissance – Essai sur le rôle du facteur travail au cours du processus de croissance – éditions Cujas – Préface de Jacques LECAILLON

Articles :

Boudjemaa T. /A. Allia/M. Saou/synthèse Mehdi Bsikri : les émeutes du logement font rage

Boumendjel Saïd (1999) : le modèle de consommation à travers les besoins exprimés – Revue études sociologiques –ISS –Annaba –N°6 –Novembre 1999. Pages 139 à 159.

CEGOS : Édition 2011 de l'étude de la Cegos sur "l'évolution des politiques de rémunération des cadres" +Ce que la crise a déjà coûté aux cadres : <http://www.journaldunet.com/management/vie-personnelle/cadres-les-consequences-de-la-crise/>?

Chikhi Said (1995) : Question Ouvrière Et Rapports Sociaux En Algérie – *Review (Fernand Braudel Center)* Vol. 18, No. 3 (Summer, 1995), pp. 487-529 Published by: Research Foundation of SUNY – Article Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/40241337>

Clerc Denis : Alternatives économiques –N°21, 3^{ème} trimestre 1994-Hors série spécial emploi

DIAL, unité de recherche CIPRE, centre de recherche européen en économie du développement fondé par IRD-CESD Paris –Eurostat – Bilan 2002, programme 2003 –Chapitre 3.1. Impact des accords d'association Euro-méditerranéens sur les économies du Sud –page 19 – Ouvrage collectif et coordination d'un numéro **spécial** de la **revue** Afrique – <http://www.paris21.org/sites/default/files/112.pdf>

Dimension économique de l'exclusion :
<http://lewebpedagogique.com/ecodico/2007/11/15/la-dimension-economique-de-l-exclusion/>

Entretien avec Mohand Amokrane Cherifi, Expert auprès des Nations Unies, actuellement Conseiller Principal de l'UNITAR (Agence des Nations Unies pour

la Formation et la Recherche) – La Nation du Mardi 25 Octobre 2011 : <http://www.socialgerie.net/spip.php?article623>

Forex Trader : Algérie : 155 milliards \$ de réserves en devises à la fin décembre 2010 – Article in Actualité Forex du mardi 4 janvier 2011 : <http://www.trader-forex.fr/actualite-forex/news-Algerie-155-mds-USD-de-reserves-en-devises-fin-decembre-2010-110104093846.5arrm7lh.html>

France2- dimanche 12 – 2 – 1995 : Entretien télévisé avec Michel Rocard (HDV)

Friboulet Jean-Jacques – Développement économique et social - Économie – © 1997 Encyclopædia Universalis France S.A

Ghouati Ahmed : Une étoile dans tous mes rêves. Récit d'implications et d'exil – Revues plurielles –2000, p80 – Une autre version, très réduite, a fait l'objet d'une communication : Ghouati A., “ Histoire de vie et vie de l'histoire : l'exil en héritage ”, in : Leray C. et

Jacques de Larosière (2007) : Développement social et développement économique, un lien nécessaire ? <http://www.canalacademie.com/ida1278-Developpement-social-et-developpement-economique-un-lien-necessaire.html>

JDN : Le salaire des élus et des hommes politiques : <http://www.journaldunet.com/economie/magazine/le-salaire-des-politiques-et-des-elus/>

La tribune du 21 septembre 2011 : indicateurs économiques positifs pour l'Algérie en 2011 et 2012 : <http://www.dz-web.org/indicateurs-economiques-positifs-pour-1%80%99algerie-en-2011-et-pour-2012/>

Le Monde.fr du 22 avril 2005

Le quotidien d'Algérie en ligne – **Pour des valeurs politiques communes** – Rédaction, le 21 février 2012 – par S.J. – Traduction de l'arabe par Abdelkader Dehbi : <http://www.socialgerie.net/spip.php?article749>

Le quotidien d'Algérie en ligne – **Pour des valeurs politiques communes** – Rédaction, le 21 février 2012 (...)

Liberté du mercredi 28 mars 2012 : Premières assises nationales des ressources humaines : comment valoriser le travail du DRH –Article de Djazia Safta – <http://www.liberte-algerie.com/actualite/comment-valoriser-le-travail-du-drh-premieres-assises-nationales-des-ressources-humaines-174947>

Liberté, quotidien national du mardi 14 mars 2000 : Le malaise – Article de Farid Belgacem – M.N : Evaluation de la croissance et développement humain/ Le cauchemar de 2008 refait surface : Economies émergentes, peuples pauvres – El Watan ÉCONOMIE - Du 13 au 19 juin 2011

Mécanismes de redistribution :

<http://lewebpedagogique.com/ecodico/2007/11/21/les-mecanismes-de-redistribution/>

Palme Joakim de l'Institut suédois de recherches sociales (Sofi), Suède «Protection sociale et lutte contre les inégalités : le modèle scandinave», Revue de **L'Économie politique** 1/2002 (n° 13)

RAVIGNAN (Antoine de) – Les inégalités de la croissance mondiale – Article paru dans la revue Alternatives Economiques – Hors série n°78 – Octobre 2008

Revue **Esprit** Juin 2010 / Ce que nous apprennent les animaux : Un monde incompréhensible? Editorial: A world that does not make sense?
<http://www.esprit.presse.fr/archive/review/article.php?code=35675>

Site de l'Allemagne : structure et situation de l'Algérie :

<http://www.algier.diplo.de/Vertretung/algier/fr/05/Aussenwirtschaftsfoerderung/Wirtschaftsinformationen.html>

<http://www.linternaute.com/actualite/societe-france/statistiques-france/salaire-moyen-france.shtml>

<http://www.linternaute.com/actualite/societe-france/statistiques-france/salaire-moyen-france.shtml>

<http://www.salairemoyen.com/>